RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

Arrondissement de Forbach

Commune
d' ALSTING

Place de la Mairie - 57515 ALSTING
03 87 99 15 20
03 87 99 21 85
contact@alsting.fr

A V I S

RECENSEMENT 2026

Dans le cadre du recensement de la population, un comptage est fait tous les 5 ans dans les communes françaises.

Notre village sera concerné par cette mesure du 15 janvier au 14 février 2026.

À ce titre, nous sommes à la recherche d'un agent recenseur, qui aura la charge de distribuer, d'informer et d'aider la population à remplir les questionnaires qui pourront être transmis soit par voie informatique, soit sur support papier.

Cette activité sera rémunérée.

En raison de la forte population allemande d'Alsting, la maîtrise de la langue allemande sera un plus.

Les personnes intéressées par ce travail sont priées de se faire connaitre en mairie avant le 24 novembre 2025.

Le Maire,

Jean-Claude HEHN

Martial STAUB
Adjoint au Maire

MAIRIE D'ALSTING
MOSELLE